



REGLEMENT TERRITORIAL

Avis : Ce règlement régional peut subir des aménagements en fonction de la configuration du site prévu par l'organisateur de la compétition régionale.

MATERIEL

Un seul vélo par concurrent pour toutes les épreuves. Cornes interdites.

Le port du casque et des protections (coudes et genoux minimum) est obligatoire pour la descente.

CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL (Finalité territoriale – non qualificatif au national)

Afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves de venir découvrir et participer aux rencontres sportives Ugsel, nous proposons à compter de la rentrée 2019 une **épreuve de cross-country unique**. Un titre de champion territorial promotionnel Ugsel Bretagne sera attribué.

Épreuve individuelle sur un circuit en boucle. Départ en ligne avec les concurrents du championnat open. Reconnaissance à vélo avant le 1er départ.

Distances des épreuves de cross-country :

Catégories	Distances
Benjamins / Benjamins	maxi 5 000 m
Minimes Filles et Gars	maxi 5 000 m
Cadettes / Cadets - Juniors Filles et Gars	maxi 10 000 m

Placement des concurrents sur la ligne de départ :

Les concurrents des épreuves promotionnelles seront placés dans la mesure du possible sur la même ligne après le placement des concurrents du championnat OPEN. En cas de forte participation, l'ordre hiérarchique par établissement sera utilisé afin d'équilibrer la répartition d'élèves sur plusieurs lignes.

Plaques, dossard (dans le dos) :

Les concurrents des épreuves PROMOTIONNELLES porteront une plaque et un dossard de couleur différente de celle des concurrents du championnat OPEN.

Classement :

Il sera connu par l'ordre d'arrivée des coureurs.

CHAMPIONNAT ELITE (qualificatif au NATIONAL)

Epreuves : Application du REGLEMENT NATIONAL de VTT pour le comptage des points

COMPETITION INDIVIDUELLE

TRIAL sur 80 points

2 zones de trial sont délimitées en segments de 5 ou 10 points (2 x 40 points).

Protections préconisées (protèges tibias).

Le VTT trial se dispute sur 2 zones avec un seul passage par zone. Un pilote peut décider d'arrêter sa course à tout moment. Le pilote sera classé avec les points acquis lors de ces passages.

Pendant l'épreuve, le pilote ne pourra pas entrer à pied dans la section. **Les parents, suiveurs ou accompagnateurs ne doivent en aucun cas s'ingérer dans la compétition et prodiguer des conseils ou donner des informations (positions) au concurrent engagé dans la zone.**

Départ :

Règlement UGSEL du trial = départ du sas, un pied au sol.

Reconnaissance à vue (les concurrents ne rentrent pas dans les zones d'épreuves avant leur seul et unique passage afin de ne rien déplacer).

Epreuve :

Déplacement dans le couloir délimité par la rubalise qui est plaquée au sol. Elle ne fait pas partie du couloir de déplacement autorisé (Les concurrents ne peuvent pas toucher ou rouler sur la rubalise). Chaque pilote prend appui uniquement sur son VTT. Aucun appui extérieur n'est autorisé.

Benjamines = **Trial A et B**
 Minimes filles = **Trial B et C**
 Cadettes / Juniors filles = **Trial B et C**
 Benjamins = **Trial B et C**
 Minimes gars = **Trial C et D**
 Cadets / Juniors gars = **Trial D et E**

Attribution des points par porte :

Porte 1	Porte 2	Porte 3	Porte 4	Porte 5	Porte 6
5 points	5 points	5 points	5 points	10 points	10 points

Les portes de fin de segment indiquent l'attribution des points correspondants. Ils sont validés après franchissement de la zone par l'axe de la roue avant, sans prise d'appui extérieur au VTT.

MONTEE sur 30 points

Epreuve :

La montée est matérialisée par un couloir de rubalise, des fiches numérotées et un marquage au sol au plâtre.

Montée 1 = Toutes les catégories filles + benjamins garçons.

Montée 2 = Minimes garçons et cadets-juniors garçons.

Reconnaissance : A pied uniquement à l'extérieur du couloir pour ne pas détériorer le circuit.

Objectif :

L'axe de la roue avant doit avoir franchi la marque pour la comptabiliser. Garder en permanence une roue au sol (trial interdit).

Points :

Les points retenus sont ceux de la zone matérialisée au sol qui a été franchie par l'axe de la roue avant. Attention : déplacements en sauts interdits ! Pas de trial !

DESCENTE EN SLALOM sur 50 points**Matériel :**

Protections obligatoires (coques, casque, genouillères, coudières).
Les cornes sont interdites et les bouchons de cintre sont obligatoires.

Reconnaissance :

Possible à vélo sur un temps spécifique déterminé et en présence du jury. Ne rien déplacer dans le couloir de slalom ! **Toute reconnaissance en dehors de ce cadre spécifique sera sanctionnée par aucune attribution de point.**

Epreuve :

Slalom chronométré sur terrain accidenté (rochers, souches, arbres). Reconnaissance à VTT avec les jurys chronomètres pour tous les pilotes jusqu'à l'arrivée avant le passage de l'épreuve.

Descente 1 = Toutes catégories filles + benjamins garçons.

Descente 2 = Minimes garçons et cadets-juniors garçons.

Recommandation :

Un concurrent qui chuterait ou aurait des soucis mécaniques lors de la descente devra laisser la priorité au concurrent suivant s'il est rattrapé au cours de sa descente.

Points :

Le meilleur temps marque 50 points, le second 49, etc... En cas d'erreur de parcours = 0 point.

1 seul passage possible par concurrent :

Si un pilote chute ou est retardé par un élément, un événement indépendant de son déplacement (présence d'un élève ou d'un spectateur dans le couloir de descente, chute d'une barrière ou d'un arbre) une commission se réunira pour décider s'il est autorisé ou pas à repasser cette épreuve.

CROSS-COUNTRY sur 200 points**Epreuve :**

Individuelle sur un circuit. Départ en ligne.

Course 1 = Benjamins et Benjamines

Course 2 = Minimes filles, cadettes Juniors filles et Minimes gars

Course 3 = Cadets Juniors garçons

Reconnaissance :

A vélo avant le 1er départ. Aucune reconnaissance durant les épreuves.

Départ :

Placement des concurrents sur la ligne de départ : Chaque établissement place 1 coureur de son choix sur chacune des lignes. (Susceptible d'être adapté en fonction de la largeur de la ligne de départ et du nombre de concurrents)

Pour les courses communes aux garçons et aux filles (course 1 et 2), le départ sera différé de 2 minutes pour les filles.

Distances des épreuves de cross-country :

FILLES	Distances	GARS
Benjamines	Entre 4 et 5 km 2 boucles	Benjamins
Minimes / Cadettes Juniors	Entre 6 et 7,5 km 3 petites boucles	Minimes
	Entre 8 et 10 km 4 petites boucles	Cadets Juniors

Décompte des points :

- Le 1^{er} marque 190 points.
- Pour les concurrents suivants, le nombre de points attribués diminue d'une unité toutes les 5 secondes pendant les 8 premières minutes.
- Au-delà de 8 minutes, le nombre de points diminue d'une unité toutes les 10 secondes quel que soit le retard.
- Les concurrents qui terminent l'épreuve se verront attribuer un minimum de 10 points.
- Abandon = 0 point.
- Des points bonus sont attribués aux 5 premiers, à savoir 10 points au 1^{er}, 8 points au 2^{ème}, 6 points au 3^{ème}, 4 points au 4^{ème}, 2 points au 5^{ème}.

Réparation et Ravitaillement :

Ils sont possibles uniquement dans la zone technique définie sur le parcours.
Possibilité de changer de roues en cas de crevaison. Aucun échange de vélo possible.

COMPETITION EQUIPE

RELAIS EQUIPE

Catégories :

Benjamine = du même sexe ou mixte
Minime = du même sexe ou mixte
Cadette Junior = du même sexe ou mixte

Composition des équipes :

Pour toutes les catégories, une équipe se compose de trois élèves du même établissement, du même sexe **ou mixte**.

Dans le cas d'équipe mixte le temps réalisé sera bonifié de 5% par concurrente : soit 5% de bonification s'il y a une fille dans l'équipe, 10% de bonification s'il y a deux filles dans l'équipe. Si l'équipe est composée de 3 filles la bonification sera de 15%.

Les équipes composées de coureurs d'établissements différents ne peuvent prétendre à un titre, mais peuvent participer à une épreuve sans classement, dite "open".

Règlement :

Tous les concurrents de la compétition individuelle peuvent participer aux épreuves par équipes.

Tous les concurrents qualifiés à la compétition équipe doivent participer aux épreuves individuelles.

Le port d'un maillot ou chasuble d'établissement identique pour les 3 élèves est obligatoire. En cas de manquement, l'équipe ne sera pas classée.

Placement sur la ligne de départ :

Comme pour le cross-country chaque établissement place le premier relayeur de son choix sur chacune des lignes. (Susceptible d'être adapté en fonction de la largeur de la ligne de départ et du nombre de concurrents)

Epreuve :

Le relais consiste en une épreuve chronométrée en ligne de 3 élèves.

Les concurrents doivent se toucher dans la zone de relais délimitée. Une action fédératrice permettant de symboliser l'épreuve par équipe.

Déroulement :

- A fait un tour et entraîne B,
- A et B font un tour et entraînent C,
- A B C font un tour ensemble.

Parcours et distances :

- Benjamine = Boucle de 2 km environ (soit 6 Km pour le premier relayeur)
- Minime = Boucle de 2,5 km environ (soit 7.5 Km pour le premier relayeur)
- Cadette-junior = Boucle de 3 km environ (soit 9 Km pour le premier relayeur)

Titre de champion territorial :

Il sera attribué à l'équipe d'établissement qui aura réalisé le meilleur temps.

Le temps sera pris sur le 3^{ème} arrivant de l'équipe. Obligation de finir ensemble.

ugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneuttugselbretagneutt

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
Ugsel nationale – Site : <http://www.ugsel.org>